



Cabinet Antoine Haddad

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد
محاسبة وتدقيق

SERVICE SOCIAL

POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT

L I B A N

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT

SUR LES ETATS FINANCIERS

AU 30 juin 2020



Cabinet Antoine Haddad

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد
محاسبة و تدقيق

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT
AUX PRÉSIDENTE ET MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU
SERVICE SOCIAL POUR LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT
S E S O B E L
L I B A N**

Opinion sous réserve

Nous avons examiné les états financiers annuels du Service social pour le bien être de l'enfant «SESOBEL» (l'Association) comprenant la situation financière au 30 juin 2020, le compte de résultat, la variation des capitaux propres et le flux de trésorerie pour la période de 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, les notes explicatives relatives ainsi qu'un résumé des principes comptables adoptés.

A notre avis, les états financiers ci-joints, sont réguliers, sincères, et donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 juin 2020 conformément aux normes internationales des rapports financiers annuels, sous réserve de l'impact qui pourra résulter des faits énumérés dans la section « Base de notre opinion sous réserve ».

Base de notre opinion sous réserve

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (I.S.A)

Notre responsabilité selon ces normes est décrite dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes » dans notre rapport.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de l'Association, conformément au code d'éthique et de déontologie des comptables professionnels ainsi que des exigences du code des Ethiques de l'ordre des experts comptables libanais en relation avec notre audit des états financiers.

Nous estimons avoir obtenu suffisamment de justificatifs et d'informations nécessaires et fiables pour fonder notre opinion.

Il y a lieu ici d'attirer l'attention sur le fait que les états financiers annuels de l'Association comprennent plusieurs comptes en monnaies étrangères évalués au taux de 1507,50 LL/USD, cours toujours maintenu par la Banque du Liban (BDL).

Les événements déclenchés au début du quatrième trimestre 2019, ont aboutis à une crise économique, et monétaire, comme jamais vue au Liban, à laquelle est venue s'associer une crise politique aigue ainsi que la pandémie du virus COVID 19. Ce cumul a quasiment bloqué l'économie du pays.

La conséquence était la disparition des monnaies étrangères sur le marché et dans les banques, ainsi qu'une limite des retraits, imposée par les banques aux déposants (sociétés et particuliers), à condition que ces retraits soient exclusivement en monnaie locale quelque soit la monnaie du compte.

En plus elles se sont abstenues d'exécuter les transferts de leurs clients à l'étranger. Le commerce au Liban, avide de monnaies étrangères, surtout le dollar américain, nécessaires à ses importations, se trouva en face d'un marché noir où le dollar est coté, vis-à-vis de la livre libanaise à des taux à écarts significatifs :

- 1 507.5 LL cours officiel (B.D.L.),
- 3 850 LL – 3 900 LL pour les changeurs accrédités et pour les retraits des comptes en banques (taux fixé par la B.D.L. pour des petits montants),
- 7 000 LL – 8 000 LL chez les changeurs en noir (où s'acheminent les hommes d'affaires pour des montants impressionnants).

L'Association au 30/06/2020 détient auprès des banques libanaises des soldes pour 3,515 millions de Livres Libanaises dont 46% en monnaies étrangères.

Dans l'attente de la mise en vigueur du plan de restructuration économique que le gouvernement prépare, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'ampleur du risque de la perte de l'Association d'une partie de ses dépôts en banque.

D'autre part le standard IAS29 (International Accounting standards) a publié qu'en 2019 l'inflation au Liban était de l'ordre de 10% tandis qu'en septembre 2020 l'inflation a dépassée les 100% et continuera à augmenter dans le futur. Il considère que l'économie Libanaise est hyperinflationniste et un redressement des états financiers est recommandé pour toutes les entreprises pour les années 2020 et suivantes. Les états financiers joints ne comprennent pas des ajustements relatifs à ces faits sus mentionnés.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable pour la juste préparation et présentation des états financiers annuels conformément aux normes internationales des rapports financiers (I.F.R.S.), ainsi que du système de contrôle interne adopté, lui permettant de préparer les états financiers ne comprenant pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur.

La Direction a à évaluer la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et de prendre les mesures nécessaires en fonction ou de continuer à fournir ses services conformément à sa mission, malgré toute difficulté.

Il incombe à la Direction de surveiller le processus d'élaboration et de l'information financière de l'Association.

Responsabilité de l'auditeur

Notre but est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comprennent pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion.

Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance mais ne garantit pas qu'un audit conforme aux normes internationales (I.S.A.) permettra de détecter toute anomalie importante existante.

Les anomalies suite à des erreurs ou des fraudes sont considérées importantes, si, individuellement ou ensemble elles puissent influencer les décisions économiques des utilisateurs de ces états financiers annuels.

Au cours de notre audit, nous exerçons un jugement professionnel et nous maintenons toujours un esprit de doute.

De même notre audit nous mène à :

- Evaluer les risques d'anomalies soit suite à l'erreur ou à la fraude, puis planifier et accomplir notre audit en conséquence et obtenir suffisamment de justificatifs et d'informations fiables à la base de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une fraude est beaucoup plus important que celui d'une erreur, car une fraude est intentionnelle et englobe une collusion, une dérogation au contrôle interne, une complicité....
- Avoir une idée claire du système de contrôle interne de l'Association en relation avec notre audit, mais pas dans le but d'évaluer l'efficacité de ce système.
- Evaluer la convenance du système comptable adopté ainsi que les estimations et les explications y relatives.
- Conclure si sur base des justificatifs obtenus pour notre audit, il existe un doute important sur l'existence d'évènements postérieurs qui puissent influé la capacité de l'Association à poursuivre son activité.

Dans ce cas, il nous revient d'attirer l'attention sur ce point dans notre rapport, si les explications sur les états financiers annuels ne mentionnent rien sur ce point et par suite modifier notre opinion.

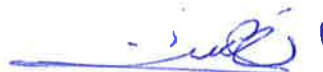
Notre conclusion est basée sur les comptes et justificatifs obtenus à la date de notre rapport. Il se peut qu'ultérieurement surviennent des évènements qui pourront obliger l'association à cesser ses activités.

- Evaluer, si la présentation et le contenu des états financiers annuels y compris les notes explicatives y relatives, sont présentés d'une façon équitable.

En plus nous avons discuté avec les responsables sur d'autres points que nous avons considérés importants, ainsi que sur la portée et la période opportune à notre audit.

Zouk Mosbeh, le 26 octobre 2020

Le commissaire aux comptes indépendant



Antoine J. HADDAD
L.A.C.P.A. 919

Situation financière au 30 juin
En milliers de L.L.

ACTIF	Note page	2020			2019	PASSIF	Note page	2020	2019
		V.B.	Amort/ Prov	V.N.					
Immobilisations incorporelles	10	310 364	306 904	3 460	9 856	Réserve générale	22	959 144	738 500
Immobilisations corporelles	10	7 912 744	5 001 662	2 911 081	3 073 961	Report à nouveau		-1 567 183	-746 557
Immobilisations en cours	10	7 726 051	—	7 726 051	7 197 070	Résultat de l'exercice	5	1 567 183	-599 982
Immobilisations financières	10	18 464	—	18 464	15 964	Subventions d'investissement	22	11 893 445	11 441 817
Actif Immobilisé		15 967 623	5 308 567	10 659 056	10 296 851	Fonds Propres		12 852 589	10 833 778
Stocks	19	1 190 047	—	1 190 047	1 009 879				
Clients	19	118 856	82 473	36 383	44 855	Provision I.F.S.	22	1 382 793	1 355 440
Etats : Services Externes	11	1 456 718	—	1 456 718	2 493 344	Provision pour créances douteuses	22	0	1 648
Autres débiteurs	11	355 352	—	355 352	236 915	Dettes financières	22	302 071	458 197
Subventions projets	20	265 377	—	265 377	289 355	Effets à payer C.N.S.S.	22	0	9 896
Disponibilité	11	5 000 641	—	5 000 641	2 837 833				
Actif Circulant		8 386 991	82 473	8 304 518	6 912 181	Dettes à long terme		1 684 864	1 825 181
Charges constatées d'avance	12	202 725	—	202 725	227 384	Dettes fiscales et sociales	23	64 688	61 596
Charges à répartir sur plusieurs exercices	12	0	—	0	4 161	Autres créiteurs	13	1 509 676	2 190 803
Dons et produits à recevoir	12	370 169	—	370 169	399 962	Subventions projets	23	2 242 900	1 735 071
						Subventions constructions		1 090 033	972 508
						Dettes à court terme		4 907 297	4 959 978
						Dons et produits reçus d'avance	13	0	114 394
						Charges à payer	13	91 718	107 208
Comptes De Régularisations		572 894	—	572 894	631 507	Comptes De Régularisations		91 718	221 602
TOTAL ACTIF		24 927 508	5 391 040	19 536 468	17 840 539	TOTAL PASSIF		19 536 468	17 840 539

S E S O B E L

RESULTAT AU 30 JUIN
En Milliers De L.L.

PRODUITS	2020	Budget	Ecart Budg.	2019	Variance 19 / 20
Dons & parrainages locaux	4 647 600	2 573 000	81%	2 444 511	90%
Dons & parrainages de l'étranger	522 967	240 412	118%	225 533	132%
Dons & parrainages PARTAGE	500 748	530 250	-6%	524 164	-4%
Action humaine et spirituelle - PARTAGE	0	0	N/A	11 544	-100%
Dons en nature	61 662	0	N/A	0	N/A
Aides en urgence	6 469	55 000	-88%	64 281	-90%
Serv.rendus (plat.tech.)	9 606	33 000	-71%	30 564	-69%
Remboursements des familles	629 688	643 200	-2%	511 262	23%
Revenues des services externes	1 786 895	2 655 000	-33%	2 329 197	-23%
Ventes	1 173 589	1 835 660	-36%	2 252 049	-48%
Produit des activités d'autofinancement	284 493	592 605	-52%	601 590	-53%
Reprise sur provisions d'amortissement	236 517	228 000	4%	267 267	-12%
Reprise sur provisions IFS	3 160	0	N/A	25 163	-87%
Produits financiers	134 091	181 404	-26%	116 575	15%
Résultat hors exploitation	0	20 000	-100%	157 790	-100%
Total des Produits	9 997 485	9 587 531	4%	9 561 489	5%

CHARGES	2020	Budget	Ecart Budg.	2019	Variance 19 / 20
Frais de fonctionnement	5 642 658	6 344 745	-11%	6 220 567	-9%
Charges des services externes	1 633 800	1 800 000	-9%	1 913 220	-15%
Aides en nature	0	0	N/A	2 923	-100%
Aides en urgence	8 556	40 000	-79%	69 493	-88%
Action humaine et spirituelle - Anta Akhi	0	0	N/A	11 544	-100%
Achats	573 419	754 500	-24%	954 009	-40%
Variations des stocks	- 180 167	50 000	-460%	161 015	-212%
Amortissements	327 752	324 000	1%	374 909	-13%
Provisions I.F.S.	32 825	30 750	7%	103 786	-68%
Provision pour créances douteuse	3 182	0	N/A	80 899	-96%
Charges d'Autofinancement	60 012	188 775	-68%	173 043	-65%
Charges financières	229 758	50 761	353%	96 064	139%
Charges Exceptionnelles	98 508	4 000	2363%	0	N/A
Total des Charges	8 430 303	9 587 531	-12%	10 161 471	-17%
Résultat	1 567 183	0	N/A	-599 982	-361%